CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Budget 2021

STEVEN GUILBEAULT

Député
Laurier–Sainte-Marie

steven.guilbeault @s_guilbeault stevenguilbeault

Printemps 2021

UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉ

Chers résidents de Laurier–Sainte-Marie,

Le budget fédéral 2021 a été présenté le 19 avril dernier. Alors que nous poursuivons la lutte contre la COVID-19 et continuons à soutenir les familles, les entreprises et le milieu communautaire, nous investissons dans une reprise verte et durable.

Ce budget reflète ce que nous avons entendu au cours des derniers mois. Vous avez été nombreux à participer aux consultations prébudgétaires que j'ai organisées virtuellement dans la circonscription et à transmettre vos commentaires à la ministre des Finances par l'entremise du portail de consultations prébudgétaires ou par la poste.

Vous trouverez dans ce bulletin certains faits saillants du budget 2021 pour vous, votre famille, votre entreprise et notre communauté. En plus de travailler fort pour présenter un budget fédéral 2021 qui répond aux besoins des Canadiens, notre gouvernement a continué de se concentrer sur la distribution du plus grand nombre de vaccins possible. Au moment d'écrire ces lignes, plus de 29 millions de doses de vaccins ont été livrées aux provinces et aux territoires, dont plus de 6,5 millions au Québec. Plus de 65.3 % des Québécois ont reçu au moins une dose. Comme prévu, le Canada voit une augmentation régulière du nombre de vaccins et de la prévisibilité des calendriers de livraison. Par habitant, le Canada se classe au premier rang des pays du G20 pour l'administration des premières doses, et nous administrons les doses plus rapidement que tout autre pays du G20.

Je vous souhaite, à vous et à votre famille, de rester en santé et en sécurité. N'hésitez pas à contacter mon bureau si vous avez des questions. Mon équipe et moi sommes là pour vous.

Steven Guilbeault
Député de Laurier–Sainte-Marie
Ministre du Patrimoine canadien

COORDONNÉES

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION
800, boul. De Maisonneuve est, bureau 604
Montréal (Québec) H2L 4L8
Tél. 514-522-1339

*En raison de la COVID-19, nous sommes principalement en télétravail, mais nous sommes joignables en tout temps par téléphone et par courriel.

steven.guilbeault@parl.gc.ca
stevenguilbeault.libparl.ca/

Pour en savoir plus sur le budget 2021, visitez www.budget.gc.ca

PROLONGATION DES MESURES D'AIDE

Les mesures d'aide d'urgence pour les entreprises sont prolongées. La subvention salariale d'urgence du Canada et la subvention canadienne au loyer d'urgence seront prolongées jusqu'au 25 septembre 2021, avec une possibilité de prolongation jusqu'en novembre en fonction de la situation économique et de la santé publique.

Les mesures d'aide aux individus sont également prolongées.

- La Prestation canadienne de relance économique (PCRE), qui a remplacé la Prestation canadienne d'urgence (PCU), est prolongée de 12 semaines, pour un total maximal de 50 semaines, d'ici au 25 septembre. Elle sera graduellement réduite à moins de 300 $ par semaine d'ici l'automne en raison de la reprise économique.
- La Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants sera prolongée de quatre semaines et demeurera de 500 $ par semaine.

100%
Imprimé sur du papier 100 % recyclé canadien

BONIFIER LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE POUR LES 75 ANS ET PLUS

Les aînés méritent une retraite sûre et digne. Notre gouvernement s'est engagé à bonifier les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV) pour les aînés âgés de 75 ans et plus, ciblant le soutien là où il est le plus nécessaire. À mesure que les aînés vieillissent, leurs coûts de soins de santé et de soins à domicile augmentent, alors qu'ils sont plus susceptibles de ne pas pouvoir travailler, d'être handicapés ou d'être veufs. Cet engagement serait mis en œuvre en deux étapes :

- Répondre aux besoins immédiats en versant un paiement unique de 500 $ en août 2021 aux pensionnés de la SV qui auront 75 ans ou plus à compter de juin 2022.
- Augmenter de 10 % les paiements réguliers de la SV pour les pensionnés de 75 ans ou plus à compter de juillet 2022. Cette mesure augmenterait les prestations d'environ 3,3 millions d'aînés, ce qui se traduirait par des prestations supplémentaires de 766 $ aux pensionnés touchant la prestation intégrale la première année. Cette augmentation serait indexée en fonction de l'inflation par la suite.

Les aînés de tous âges bénéficient des mesures prévues dans le budget de 2021, notamment la nouvelle initiative de 90 millions de dollars Bien vieillir à la maison pour financer des services éprouvés par des groupes communautaires, et le financement supplémentaire pour les soins de longue durée, les logements abordables, les personnes handicapées, le Fonds pour l'accessibilité et la sécurité alimentaire.

Depuis 2015, notre gouvernement a effectué des investissements sans précédent pour soutenir les soins de santé aux Canadiens. En 2020-2021, notre gouvernement versera un montant de 41,9 milliards de dollars aux provinces et aux territoires dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé. Pour le Québec, il s'agit d'un montant de 9,4 milliards de dollars, une augmentation de 315 millions par rapport à l'exercice précédent.

OFFRIR UN SOUTIEN AUX JEUNES ET AUX ÉTUDIANTS

Dans le budget de 2021, le gouvernement investit plus de 5,7 milliards de dollars pour les jeunes au cours des cinq prochaines années, dans le but de les aider à poursuivre et à terminer leurs études et de créer 215 000 nouvelles possibilités d'emploi et d'acquisition de compétences. Le gouvernement propose notamment de :

- Investir 4,1 milliards de dollars pour faciliter le remboursement de la dette étudiante. Le Québec ne participant pas au Programme canadien de prêts aux étudiants, une compensation équivalente du gouvernement du Canada sera versée au Programme de prêts et bourses du Québec.
- Élargir le Programme d'apprentissage des étudiants et soutenir les organismes d'enseignement parascolaire qui travaillent à la diplomation du secondaire.
- Investir 721 millions de dollars au cours des deux prochaines années pour aider les jeunes à accéder à des possibilités d'emploi de qualité. Cela se fera notamment par le Programme de stages pratiques pour étudiants, la Stratégie emploi et compétences jeunesse, le programme Emplois d'été Canada et un nouveau Service aux apprentis pour les apprentis dans les métiers de la construction et de la fabrication du Sceau rouge.
- Offrir un soutien aux jeunes autochtones par l'intermédiaire du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire et des stratégies d'éducation postsecondaire pour les Inuits et la Nation métisse et par l'intermédiaire du Programme de partenariats postsecondaires et des stratégies d'éducation postsecondaire pour les Inuits et la Nation métisse.

BONIFIER L'ALLOCATION CANADIENNE POUR LES TRAVAILLEURS

Le budget de 2021 propose de bonifier l'Allocation canadienne pour les travailleurs afin d'appuyer environ 1 million de Canadiens supplémentaires qui occupent un emploi à faible salaire, ce qui les aidera à retourner au travail tout en augmentant les prestations pour les personnes les plus vulnérables au Canada. Le gouvernement ferait passer à 22 944 $ le niveau de revenu à partir duquel la prestation commence à être réduite, dans le cas des personnes seules sans enfant, et à 26 177 $, dans le cas des familles.

PROLONGER LES PRESTATIONS DE MALADIE DE L'ASSURANCE-EMPLOI

En cas de maladie ou de blessure, les Canadiens devraient se sentir soutenus et être sûrs que leur emploi est protégé pendant leur convalescence. Le budget de 2021 propose de faire passer de 15 à 26 semaines la période de prestations de maladie offertes par l'assurance-emploi. Cette prolongation, qui prendrait effet à l'été 2022, procurerait chaque année à environ 169 000 Canadiens plus de temps et de souplesse pour se rétablir et retourner au travail.

ASSURER LA RELANCE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

Les secteurs des arts, du patrimoine et des sports ont été parmi les plus durement touchés par la pandémie, et de nombreux artistes et travailleurs culturels ont eu du mal à avoir du travail. C'est pourquoi le budget 2021 inclut de nombreux investissements additionnels pour soutenir ces secteurs, tels que :

- 200M$ pour appuyer les festivals locaux, les événements et les organismes culturels communautaires tels que les pièces de théâtre extérieures, les musées locaux et les événements sportifs amateurs, et bien plus encore.
- 200M$ à l'appui des grands festivals, qui pourront continuer de célébrer notre excellence artistique et notre caractère unique.
- 300M$ sur deux ans, à compter de 2021-22, pour mettre sur pied un fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et des sports pour promouvoir le rétablissement de ces secteurs.
- 70M$ sur trois ans, à compter de 2021-2022, pour le Fonds de la musique du Canada. Ce montant comprend jusqu'à 50 millions en 2021-2022 pour aider le secteur de la musique en direct, notamment les salles de concert, à surmonter la pandémie.
- 275M$ sur cinq ans, à compter de 2021-2022 afin de soutenir les efforts déployés par les peuples autochtones pour se réapproprier, revitaliser et renforcer les langues autochtones. Ce financement appuiera notamment des camps linguistiques et culturels, des programmes de mentor apprenti et l'élaboration de ressources et de documentation sur les langues autochtones.
- 105M$ sur trois ans, à compter de 2021-2022, à Téléfilm Canada pour moderniser son ensemble actuel de programmes afin d'offrir un meilleur accès à une gamme diversifiée de créateurs et de producteurs, d'appuyer les pratiques écologiques et de réagir à l'augmentation de la numérisation dans l'industrie audiovisuelle.
- 39,3M$ sur deux ans, à compter de 2021-2022, afin d'appuyer l'industrie canadienne du livre. Ce montant comprend des fonds de 32,1 millions sur deux ans, à compter de 2021-2022, pour aider les librairies à accroître leurs ventes en ligne.
- 80M$ sur deux ans, à compter de 2021-2022, pour travailler à éliminer les obstacles à la participation sportive et aider les organismes communautaires à lancer des programmes locaux de sport organisé afin qu'ils soient accessibles à tous.

Grâce à ces investissements, nous nous assurons que les organisations et les personnes qui nous inspirent, nous émeuvent et nous font bouger obtiennent le soutien dont elles ont besoin pour se remettre de la pandémie.

À la Librairie du Square, sur la rue Saint-Denis, avec Éric Simard, propriétaire de la librairie et président de l'Association des libraires du Québec.

SOUTENIR LES ENTREPRISES CANADIENNES

Le budget de 2021 propose de lancer le Programme canadien d'adoption du numérique. Ce programme aidera plus de 160 000 entreprises à couvrir les coûts entraînés par l'adoption des nouvelles technologies et leur permettra de recevoir les conseils dont elles ont besoin pour tirer le maximum des nouvelles technologies, avec l'aide de 28 000 jeunes Canadiens qui seront formés pour les épauler.

Le gouvernement propose aussi d'autoriser les petites entreprises canadiennes à passer entièrement en charges des dépenses d'investissement à hauteur de 1,5 million de dollars dans les technologies numériques ou la propriété intellectuelle. Cette mesure représente un investissement de 2,2 milliards de dollars dans la croissance des entreprises qui innovent.

RENFORCER LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis 2015, nous avons investi environ 60 milliards de dollars dans l'action pour le climat et la croissance propre.
En 2020, nous avons annoncé un investissement supplémentaire de 15 milliards de dollars pour le plan climatique renforcé du Canada, ainsi que près de 15 milliards de dollars pour le transport en commun en février 2021.
Le budget de 2021 propose d'investir 17,6 milliards de dollars supplémentaires pour une relance verte.

Photo Alexandre Tétreault

INVESTISSEMENTS HISTORIQUES DANS LA CONSERVATION DE LA NATURE

Le budget de 2021 propose de fournir 2,3 milliards de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, avec 100,5 millions en amortissement restant, pour :

- conserver jusqu'à 1 million de kilomètres carrés supplémentaires de terres et d'eaux intérieures afin d'atteindre l'objectif du Canada visant à protéger 25 % de son territoire d'ici 2025
- créer des milliers d'emplois dans la conservation et la gestion de la nature
- accélérer la création de nouvelles aires protégées provinciales et territoriales
- soutenir les gardiens autochtones
- agir afin de prévenir la disparition d'espèces à risque imminent d'extinction

Ces sommes combinées au financement destiné à l'initiative sur le patrimoine naturel annoncé dans le budget de 2018 constituent le plus important investissement dans la conservation de la nature dans l'histoire du Canada.

CONSERVER LES OCÉANS DU CANADA

Le gouvernement s'est engagé à protéger 25 % de ses zones marines et côtières d'ici 2025, pour atteindre 30 % d'ici 2030. Le budget de 2021 propose de fournir 976,8 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et 80,0 millions en amortissement restant, pour aider le Canada à atteindre son objectif afin de protéger la santé de nos océans, les stocks de pêche commerciale et la qualité de vie des Canadiens, en particulier dans les communautés côtières.

RENFORCER LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE

Les répercussions des changements climatiques, notamment les inondations, l'érosion côtière et le dégel du pergélisol, mettent grandement en péril l'infrastructure du Canada. Pour assurer la résilience du Canada face aux changements climatiques, le budget de 2021 propose de fournir 1,4 milliard de dollars sur 12 ans, à compter de 2021-2022, pour bonifier le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes afin d'appuyer des projets comme des activités d'atténuation des feux de forêt, la réparation des systèmes d'eaux pluviales et la restauration des milieux humides et littoraux.

ACCROÎTRE LA FABRICATION DE TECHNOLOGIES À ZÉRO ÉMISSION

Le budget de 2021 propose de réduire de 50 % les taux d'imposition générale des sociétés et des petites entreprises qui fabriquent des technologies à zéro émission. Ces réductions augmenteront la compétitivité du Canada pour attirer des investissements dans la fabrication de technologies à zéro émission tout en appuyant les entreprises existantes dans le secteur.

DES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES QUI RÉDUISENT LES ÉMISSIONS

Les bâtiments, y compris nos maisons, sont responsables de 18 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada. La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes aidera les propriétaires à rendre leurs maisons plus écoénergétiques, à développer nos chaînes d'approvisionnement écologiques nationales et à lutter contre les changements climatiques.

Qu'est-ce qui est offert dans le cadre de cette initiative?

- **Jusqu'à 700 000 subventions pouvant atteindre 5 000 $** chacune pour aider les propriétaires à effectuer des rénovations écoénergétiques dans leurs maisons, comme l'amélioration de l'isolation.
- **Des évaluations ÉnerGuide (d'une valeur maximale de 600 $) et des conseils d'experts** aux propriétaires.
- **Le recrutement et la formation de conseillers et conseillères en efficacité énergétique ÉnerGuide** pour répondre à la demande croissante, ce qui créera de nouveaux emplois dans tout le Canada.

Les participants peuvent recevoir jusqu'à 5 600 $ dans le cadre de l'initiative.

Le budget de 2021 propose par ailleurs d'accorder 4,4 milliards de dollars à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour aider les propriétaires à effectuer des rénovations résidentielles importantes au moyen de prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000 $. Ce programme soutiendra notamment les propriétaires à faible revenu et les propriétés locatives desservant les locateurs à faible revenu, y compris les coopératives et les logements sans but lucratif. Le programme serait en place d'ici l'été 2021. Plus de 200 000 ménages profiteraient de cette mesure.

FONDS POUR L'INFRASTRUCTURE NATURELLE

Les parcs locaux, les espaces verts et les secteurs riverains sont nos infrastructures naturelles. Elles offrent les espaces naturels et les passages pour animaux qui appuient la conservation et la biodiversité. Le budget de 2021 propose de verser 200 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2021-2022, afin d'établir un fonds pour l'infrastructure naturelle en faveur de projets d'infrastructure naturelle et hybride. Cela contribuerait à améliorer le bien-être, à atténuer les répercussions des changements climatiques et à prévenir les événements naturels coûteux.

DÉVELOPPER L'AGENCE CANADIENNE DE L'EAU

En vue du lancement d'une nouvelle agence canadienne de l'eau, qui assurera la salubrité, la propreté et la bonne gestion de notre eau, le budget de 2021 propose de fournir 17,4 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, afin d'appuyer les travaux avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et d'autres intervenants clés sur la portée du mandat de l'organisme, ce qui comprend de cerner les possibilités de bâtir et de soutenir une infrastructure hydraulique et d'irrigation plus résiliente.

Grâce à ces investissements, le Canada sera sur la bonne voie pour atteindre ses ambitions en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques, que nous avons augmentées en avril dernier : réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40-45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030 (plutôt que de 30 % conformément à notre objectif précédent) et atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

UN SECTEUR INDUSTRIEL PROPRE GRÂCE À L'INNOVATION

Le budget de 2021 propose de fournir 5 milliards de dollars sur sept ans, à compter de 2021-2022, à l'accélérateur net zéro annoncé en décembre dernier dans le plan climatique renforcé du gouvernement. En investissant dans la décarbonisation des grandes émettrices, en transformant des secteurs clés comme l'acier, l'aluminium et le ciment, et en accélérant l'adoption de technologies propres – par exemple, dans les secteurs de l'automobile et de l'aérospatiale – l'accélérateur net zéro contribuera à réaliser notre objectif de zéro émission nette d'ici 2050. En s'appuyant sur le soutien de l'accélérateur net zéro annoncé dans le plan climatique renforcé, ce financement permettrait au gouvernement de fournir jusqu'à 8 milliards de dollars en soutien aux projets qui contribueront à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS POUR QUE TOUS AIENT ACCÈS À UN LOGEMENT SÛR ET ABORDABLE

Les coûts élevés du logement continuent d'imposer une pression financière importante sur les Canadiens. Le budget de 2021 propose de fournir un financement de 2,5 milliards de dollars supplémentaires sur sept ans, à compter de 2021-2022, à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), comprenant ce qui suit :

- Un financement supplémentaire de 1,5 milliard de dollars pour l'Initiative pour la création rapide de logements en 2021-2022, qui permettra d'ajouter au moins 4 500 nouvelles unités abordables à l'offre de logements du Canada, en plus des 4 700 unités déjà financées par un investissement de 1 milliard de dollars dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne de 2020. Les unités seraient construites dans les 12 mois suivant la date à laquelle le financement est accordé.
- 600 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2021-2022, pour renouveler et élargir le Fonds d'innovation pour le logement abordable, ce qui favorise de nouveaux modèles de financement et des techniques de construction novatrices. À ce jour, ce programme a appuyé la création de plus de 17 600 unités. Ce nouveau financement appuiera la création de jusqu'à 12 700 unités supplémentaires, portant le total à plus de 30 000 unités.
- 315,4 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2021-2022, via l'Allocation canadienne pour le logement, pour accroître le soutien financier direct aux femmes à faible revenu fuyant la violence et leurs enfants afin de les aider à payer leur loyer.
- 118,2 millions de dollars sur sept ans, à compter de 2021-2022, dans le cadre de l'Initiative fédérale de logement communautaire, pour appuyer les fournisseurs de logements communautaires qui offrent des logements à long terme.

En plus de ces nouveaux investissements, le budget de 2021 propose de réaffecter un financement de 1,3 milliard de dollars, annoncé antérieurement, qui permettra d'accélérer la création de nouvelles unités et la rénovation d'unités existantes et appuiera la conversion de biens commerciaux vacants en logements.

Nous mettons aussi en œuvre une taxe nationale annuelle de 1 % sur la valeur des biens immobiliers résidentiels appartenant aux non-résidents et non-Canadiens considérés comme vacants ou sous-utilisés, à compter du 1er janvier 2022. Cette mesure aidera à s'assurer que les propriétaires qui se servent du Canada comme un endroit où stocker leur richesse dans le logement paient leur juste part. Cette mesure augmenterait les recettes fédérales de 700 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, une somme qui soutiendra les investissements importants du gouvernement pour rendre le logement plus abordable.

Nous continuons d'investir dans la lutte contre l'itinérance en offrant un financement supplémentaire de 567 millions de dollars sur deux ans au programme Vers un chez-soi, la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance.

DES FONDS IMPORTANTS POUR LAURIER–SAINTE-MARIE

Dans le cadre de la mouture initiale de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL), des fonds importants ont été investis dans Laurier–Sainte-Marie.

Sous le volet Grandes villes de l'ICRL, le gouvernement fédéral a octroyé un investissement de 56,8 millions de dollars à la Ville de Montréal pour la réalisation de 12 projets d'habitation représentant 263 unités de logement. La moitié de ces projets est dans Laurier–Sainte-Marie. Ils seront menés par la Mission Old Brewery (Pavillon Patricia McKenzie), la Société d'habitation de Montréal, en collaboration avec la Maison du Père, la Ville de Montréal, Projets Autochtones du Québec, Chez Doris et Vilavi Québec, et disposeront dans plusieurs cas du soutien d'un groupe de ressources techniques (GRT).

Sous le volet Projets de l'ICRL, un investissement fédéral de près de 116 millions de dollars a été accordé à la réalisation rapide de 54 projets au Québec, pour un total de 1201 unités. Quatre de ces projets sont dans Laurier–Sainte-Marie. Ils sont menés par la Maison du Sac à Dos, par les Habitations du Réseau de l'Académie (RESAC) pour le projet Jean-Brien et par Vilavi Québec pour les projets Montcalm et Lespérance.

1,5 MILLIARD DE DOLLARS POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

Un nouvel investissement de 1,5 milliard de dollars dans le cadre du Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs permettra d'améliorer l'état et la disponibilité des bâtiments communautaires. Ce programme favorise la rénovation, la réparation et la modernisation des bâtiments communautaires publics actuels, ainsi que la construction de nouveaux bâtiments communautaires publics. Les municipalités et les organisations à but non lucratif sont admissibles à ce programme. Pour être considéré admissible, le bâtiment doit appartenir au demandeur et être utilisé par les citoyens. Les demandes sont acceptées de façon continue dans le cas des projets de moins de 3 millions de dollars et jusqu'au 6 juillet 2021 dans le cas des projets de 3 à 25 millions de dollars. Pour plus d'informations : https://www.infrastructure.gc.ca/gicb-bcvi/

ÉTABLIR UN SYSTÈME PANCANADIEN D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE

Le budget de 2021 prévoit des investissements pour élaborer un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, un domaine dans lequel le Québec est un pionnier. Le budget de 2021 propose de mettre en place un accord asymétrique avec le Québec qui permettra d'apporter d'autres améliorations à son système. Le gouvernement fédéral autorisera le transfert des fonds de 2021-2022 dès que des accords bilatéraux auront été conclus avec les provinces et les territoires.

ÉTABLIR UN SALAIRE MINIMUM FÉDÉRAL DE 15 $ DE L'HEURE

La pandémie de la COVID-19 a mis en lumière le travail essentiel effectué par une grande proportion de travailleurs au salaire minimum. Pour soutenir les travailleurs à bas salaire du secteur privé sous réglementation fédérale, nous prévoyons établir un salaire minimum fédéral de 15 $ de l'heure, qui augmentera selon l'inflation. Cela profitera directement à plus de 26 000 travailleurs qui gagnent actuellement moins de 15 $ de l'heure dans le secteur privé sous réglementation fédérale.

LUTTER CONTRE L'ÉVITEMENT FISCAL ET L'ÉVASION FISCALE

Depuis 2015, notre gouvernement a fait des investissements importants pour renforcer la capacité de l'Agence du revenu du Canada (ARC) en matière de lutte à l'évasion fiscale et à l'évitement fiscal abusif. Ces investissements ont généré des résultats positifs.

Le budget de 2021 propose de fournir 304,1 millions de dollars de plus sur cinq ans, à compter de 2021-2022, notamment pour :

- Augmenter les audits de la TPS/TVH dans les grandes entreprises.
- Moderniser le processus d'évaluation des risques de l'ARC afin d'empêcher les demandes de remboursement de la TPS/TVH injustifiées et frauduleuses dès le depart.
- Renforcer la capacité de détecter l'évasion fiscale impliquant des fiducies et d'offrir un meilleur service aux exécuteurs testamentaires et aux syndics.

Ces mesures permettraient de récupérer 810 millions de dollars sur cinq ans. Des gains supplémentaires seront réalisés par les provinces et les territoires.

LUTTER CONTRE LE RACISME ET AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

L'augmentation des signalements de harcèlement et d'attaques contre les Canadiens d'origine asiatique est une tendance inquiétante. C'est pourquoi, dans le budget de 2021, nous investissons 11 millions de dollars sur deux ans pour élargir la portée de la Fondation canadienne des relations raciales. La Fondation canadienne des relations raciales est une société d'État créée en 1996 qui s'affaire à éliminer le racisme, à réaffirmer les principes de la justice et de l'égalité pour tous au Canada et à faire respecter les principes de la Charte canadienne des droits et libertés.

Le budget de 2021 propose par ailleurs de fournir un financement de 2 millions de dollars en 2021-2022 pour renforcer le Programme de financement des projets d'infrastructure de sécurité pour les collectivités à risque. Ce programme fournit aux organismes à but non lucratif, comme les lieux de culte, les écoles et les centres culturels communautaires, des fonds pour améliorer leur infrastructure de sécurité.

UN PLAN FINANCIER RESPONSABLE

Notre gouvernement continue de pratiquer une gestion budgétaire prudente et responsable. Le Canada est entré dans la pandémie en ayant une situation financière solide. Notre gouvernement a donc pu prendre des mesures décisives sans tarder et assurer un soutien financier solide. Ce soutien est nécessaire si nous voulons prévenir les cicatrices économiques et nous assurer que la relance ne laisse personne pour compte. Le budget de 2021 établit une nouvelle cible financière visant à réduire la dette fédérale en proportion de l'économie à moyen terme et à éliminer les déficits liés à la COVID-19. Ce cadre est prudent et durable. S&P Global Ratings a d'ailleurs renouvelé la cote AAA du Canada suite au dépôt du budget fédéral.